



*Coopération européenne dans la lutte  
contre le terrorisme – mythe ou réalité ?*

*Mémoire de géopolitique  
du Commandant Chris PATON  
dans le cadre du séminaire « L'Union européenne et la lutte  
contre le terrorisme »*

*Directeur : Monsieur François GERE*

*22 Mars 2006*

*Coopération européenne dans la lutte contre le terrorisme –  
mythe ou réalité ?*

*Sommaire*

PREMIERE PARTIE : COOPERATION LORS D'UN PROBLEME A LONG TERME

La naissance et développement de l'ETA

Les changements et constantes derrière la violence basque

La coopération franco-espagnole aux niveaux politique, militaire, judiciaire

DEUXIEME PARTIE : COOPERATION SUITE A UN ATTENTAT MAJEUR

Relations européennes et internationales pour la Grande-Bretagne après le 07 Juillet 2005

Relations entre les Etats-Unis et l'Union européenne suite aux attentats de New York

TROISIEME PARTIE : LES ORGANISMES EUROPEENS

Les structures existantes avant le 11 septembre 2001 pour lutter contre le terrorisme

Les structures créés après le 11 septembre 2001

## INTRODUCTION

Le but de ce mémoire est d'étudier les relations qu'entretiennent les Etats européens entre eux dans le contexte particulier de la lutte contre le terrorisme, afin de déterminer s'il existe ou pas une véritable coopération européenne dans ce domaine. Sur de nombreux sujets, il existe une coopération européenne mais elle est souvent restreinte dans son étendue et son utilité. Par exemple, les Etats européens ont des accords de partage du renseignement mais ils s'en tiennent le plus souvent à une coopération bilatérale établie sur des bases historiques et limitée à un certain niveau de classification. L'intégration dans ces réseaux des nouveaux Etats membres est donc extrêmement difficile.

Etant donné que la coopération et les relations internationales comportent un grand nombre de facettes, il est avant tout important de fixer les limites de cette étude et d'en préciser le contexte général. Qu'entend-on par coopération? A plusieurs reprises, des Etats ont déclaré avoir fourni assistance, aide ou appui à d'autres Etats, mais était-ce une véritable coopération? Est-il réaliste d'espérer que des Etats puissent avoir un accès total aux informations de leurs partenaires dans les domaines du renseignement et de la justice? Nombreux sont ceux qui affirment que si l'Europe veut devenir une grande puissance, elle devra se résoudre à adopter une structure fédérale, avec notamment des liens et un partage illimités dans ces domaines entre tous ses Etats membres. Cependant, l'échec en France et aux Pays Bas du référendum sur le projet de constitution européenne a montré que ce jour est encore loin. C'est pourquoi, par coopération européenne, nous entendrons dans l'ensemble de ce mémoire :

« Un effort commun au profit de l'Union européenne, accessible à tous ses membres, au travers d'une coordination centralisée et à l'exclusion de tout échange bilatéral »

De plus, nous considérerons que toutes les restrictions appliquées à ces coopérations sont réalistes et nécessaires à la préservation des intérêts nationaux. Quant au terrorisme, le professeur Paul Wilkinson de l'université de St Andrews estime que depuis trop longtemps, les universitaires se sont enlisés dans de longs débats visant à en établir une définition. Il soutient qu'un consensus a enfin émergé parmi les chercheurs qui étudient les conflits internationaux.

« Le terrorisme n'est ni une philosophie politique, ni un mouvement ou un synonyme de violence politique en général. C'est un moyen ou méthode spécifique de lutte qui a été employé par un large éventail de factions ou régimes. Il est prémédité et systématique et vise à créer un climat de peur extrême ou terreur. [...] Il est dirigé contre un plus large public ou cible que ses victimes immédiates [et il] consiste en des attaques sur des cibles symboliques et choisies au hasard, y compris des civils, de façon à créer un climat de terreur extrême au sein d'un groupe plus vaste. [...] Les terroristes emploient délibérément la surprise et une violence disproportionnée pour créer un sentiment d'indignation et d'insécurité ».<sup>1</sup>

Même à l'intérieur des limites des définitions précédentes, le sujet reste vaste. Nous le réduirons donc au périmètre suivant. Dans un premier temps, et puisqu'il s'agit d'un sujet qui a affecté deux Etats européens et a été présent tout au long de la construction européenne, nous étudierons la question de l'ETA et du développement de la coopération entre la France et l'Espagne. Pour replacer le problème dans son contexte, l'histoire et le développement de l'ETA seront brièvement esquissés avant d'étudier les domaines dans lesquels l'Espagne et les autres Etats européens ont agis ensemble ou non au profit de l'intérêt commun et si cette coopération a été gérée ou dirigée par l'UE.

Dans un second temps, de façon à déterminer si l'Union représente ses membres à haut niveau pour la lutte contre le terrorisme, nous étudierons les relations entre les Etats dans et hors de l'Union européenne. Dans cette partie, la réaction et les relations entre le Royaume Uni, le Pakistan et d'autres à la suite des attaques de juillet 2005 à Londres seront analysées, en complément de l'exemple plus évident de la réponse européenne aux attaques du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis. Dans tous les cas, le rôle des Etats-Unis comme coordinateur, facilitateur et acteur mondial sera mis en perspective.

La troisième partie de cette étude se concentrera sur les institutions et organisations européennes qui ont été mises sur pied dans tous les domaines à la suite du document produit par M. Javier Solana, le secrétaire général du Conseil et Haut représentant pour la PESC, en mai 2003 pour prévenir et/ou limiter le terrorisme. Les nouveaux organismes et recommandations élaborés dans les domaines tels que l'amélioration de la justice, le partage du renseignement et les enquêtes financières pour n'en citer que quelque uns, seront mises en

---

<sup>1</sup> WILKINSON Paul, « Implications of 9/11 for the future of terrorism », pp. 27-28 in BUCKLEY Mary and FAWN Rick, *Global responses to terrorism; 9/11, Afghanistan and beyond*, London, Routledge Press 2003.

exergue. La profondeur, le niveau et l'intérêt de ces coopérations ainsi que la façon dont ces différents champs de coopération sont organisés et gérés à l'échelle européenne seront appréhendés.

Enfin la conclusion réexaminera si, dans le cadre des cas énoncés plus haut, ces nouveaux développements sont suffisants et quels domaines requièrent un développement ou un approfondissement de la coopération.

## 1. Les relations entre les Etats européens. Le cas de l'Espagne et de la France.

### 1.1 La naissance de l'ETA.

Les relations franco-espagnoles relatives au problème de l'ETA ont reflété, par de nombreux aspects, la croissance et le développement espagnols au cours d'une période agitée de son histoire. Le nationalisme basque a existé sous de nombreuses formes depuis la création du PNV ou Partido Nacionalista Vasco en 1895, aspirant à l'unification des quatre provinces espagnoles et des trois territoires français qui recouvrent les limites historiques de la région basque. Dans la guerre civile de 1931 -1936, le PNV a combattu Franco au côté des républicains. Ce ralliement était justifié par l'objectif affiché de l'insurrection militaire de Franco, opposé au libéralisme, au socialisme et au communisme, et qui par conséquent ne tolérait pas les aspirations régionales. Ce sombre pronostic s'est révélé exact. La première année de Franco au pouvoir a vu une animosité particulière à l'encontre de la région, la culture et la langue basques. Les prisons se sont remplies de prisonniers politiques et les assassinats aléatoires se sont multipliés<sup>2</sup>.

Née de cette répression et de cet autoritarisme, pendant les années 1960 et 1970, l'ETA s'est structurée. Lorsque l'ETA a commencé à mobiliser massivement et qu'est survenu le premier attentat à la bombe en juillet 1961, le régime franquiste a intensifié sa répression aveugle dans la société basque. A son tour, cette politique agressive a suscité un sentiment d'opposition parmi les membres de l'UE naissante et la perception de la légitimité de l'Etat espagnol a commencé à souffrir. L'ETA a commencé à exploiter les réactions brutales et inefficaces du régime franquiste à ses actions, en créant un environnement dans lequel le cycle action – répression s'accélérait de façon exponentielle, affaiblissant d'autant la crédibilité internationale du gouvernement. Un membre de l'ETA décrivait la situation ainsi :

---

<sup>2</sup> REINARES Fernando, Conflict, vol 8, European University Institute, 1988.

« Imaginons une situation dans laquelle une minorité organisée porterait des coups matériels et psychologiques à l'Etat, le forçant à réagir à son tour et à utiliser la violence pour repousser l'agression. Supposons que cette même minorité organisée soit alors capable de résister à cette répression et de la détourner de telle façon qu'elle s'abatte à la place sur les masses populaires. Enfin, supposons que cette minorité réussisse à faire que ce sentiment de révolte, et pas de panique, se développe au sein de la population, de telle façon que celle-ci aide et protège cette minorité contre l'Etat et ainsi permet au cycle action – répression de se répéter avec une intensité toujours croissante »<sup>3</sup>

A bien des égards, le terrorisme et le séparatisme constituent l'héritage du régime de Franco.

## 1.2 Le terrorisme dans la nouvelle démocratie

La crise gouvernementale à laquelle l'Espagne fut confrontée à la fin du régime de Franco, quand ce dernier affaibli par la maladie perdit de son influence, amena de nombreux activistes sympathisants de la cause basque à croire qu'un nouveau régime rendrait possible une politique démocratique et progressive d'accès à l'autodétermination. La possibilité d'opportunités politiques et les progrès de l'autonomie basque sous le nouveau régime provoquèrent une scission au sein de l'ETA en 1974. Pour beaucoup, la violence était devenue totalement hors de contrôle. Ces modérés, initialement majoritaires, constituant l'ETA (politico-militaire) ou ETA (pm) tandis que les plus agressifs formaient l'ETA (militaire) ou ETA (m). La mort de Franco et l'effondrement du régime qui en a résulté en 1975 a vu la naissance d'un gouvernement fondamentalement différent. Libéral et moderne, il gagna progressivement le soutien de la population et en 1978 établit une nouvelle constitution, qui accorda un degré d'autonomie substantiel aux provinces qui le désiraient, ce qui fut le cas pour trois des quatre cantons "basques" espagnols. Malgré cela, la période 1976 – 1980 connut une importante augmentation des attaques, revendiquées par les deux groupes et dans lesquelles 400 personnes perdirent la vie – presque 75 victimes par an durant la période de transition politique<sup>4</sup>. Depuis 1981, on a enregistré plus de 500 morts par des attaques

<sup>3</sup> ZALBIDE, José L, *Bases Teóricas de la guerra revolucionaria*, papier inédit discuté à la quatrième assemblée de l'ETA, 1965.

<sup>4</sup> REINARES Fernando, *European democracies against terrorism*, Ashgate publishing, 2000, pp. 120

terroristes<sup>5</sup> (non compris les attaques du 11 mars 2004 à Madrid). Ce chiffre, tout en restant alarmant, reflète une diminution du nombre annuel de victimes et décroît même de manière importante depuis les années 1990. Quelle était la raison de cette importante augmentation des pertes pendant les années critiques de la réforme politique? Et pourquoi a-t-on connu une baisse aussi marquée durant la période moderne?

### 1.2.1 L'augmentation de la violence.

Pour qu'une hausse aussi significative de la violence intervienne dans une période aussi courte, il a fallu la combinaison de plusieurs facteurs complémentaires. Premièrement, il y a eu la réaction à l'assouplissement des politiques de l'Etat et la création du droit à l'autodétermination. Dans une société plus tolérante et plus permissive, la liberté d'action des groupes terroristes s'accroît. En outre, à la fois l'ETA (pm) et l'ETA (m) saisirent l'opportunité de renforcer la crédibilité de la menace qu'ils représentaient pour la nouvelle démocratie, de façon à accroître leur poids politique. Deuxièmement, s'est posé le problème des forces de sécurité, qui sont restées sans réforme, violentes, constituant le dernier bastion du noyau dur franquiste et étant pour la plupart farouchement anti-basques. De 1977 à 1979, 39 personnes ont trouvé la mort en Espagne du fait du comportement de la police lors de heurts avec des manifestants. Ainsi, les forces de l'ordre pouvaient difficilement ne pas être associées à l'ancien régime<sup>6</sup>. Cependant, le nouveau gouvernement était incapable de conduire les réformes nécessaires de ses forces de sécurité, alors même que la nouvelle opposition reconnaissant la fragilité du nouvel Etat et le risque de son renversement. C'est ainsi qu'il a pris politiquement ses distances avec les objectifs des forces de sécurité, au lieu de les soutenir. Le résultat en a été une nouvelle législation antiterroriste qui, lorsqu'elle existait, était incohérente, inconsistante et largement ignorée. Lorsque les pertes liées au terrorisme ont commencé à augmenter, le gouvernement a introduit des lois plus strictes, incluant notamment l'allongement de la durée de détention des suspects. Mais sans réforme des forces de sécurité, cette mesure ne pouvait qu'exacerber le problème des abus, voire même de torture des suspects. Troisièmement, le mécontentement de la population basque, jeune et très politisée, à propos de la nouvelle constitution espagnole qui ne satisfaisait pas sa forte attente d'autonomie, créa une certaine lassitude et même une certaine compréhension vis-à-vis d'une forme d'opposition violente. Ainsi la situation était arrivée à un point où à la fois la police

---

<sup>5</sup> Données recueillies auprès du Ministère de l'intérieur espagnol.

<sup>6</sup> REINARES Fernando, *European democracies against terrorism*, Ashgate publishing, 2000, pp 130.

était incapable de contenir la violence terroriste, où les enquêtes et poursuites étaient associées à l'oppression et à la brutalité, où l'absence de consensus politique ne permettait pas d'isoler socialement l'ETA et où la légitimité de l'Etat était remise en cause dans les régions basques.

### 1.2.2 Changements modernes

Les raisons de la baisse importante du nombre des victimes du terrorisme au cours de la dernière décennie peuvent être directement reliées à une combinaison de facteurs totalement inverses de ceux de 1980. Les attentats de Madrid en 2004 ont dépassé un seuil de tolérance déjà en baisse vis-à-vis des victimes civiles du terrorisme. C'est pourquoi, toute violence supplémentaire n'aurait comme effet qu'un isolement social accru de l'ETA vis-à-vis de l'opinion publique et un affaiblissement de sa crédibilité. Deuxièmement, la transformation de l'Espagne en un Etat doté de solides principes démocratiques et d'une forte crédibilité européenne lui assure la légitimité nécessaire pour débattre du droit à l'autodétermination dans une position relativement cohérente. Troisièmement, les trente dernières années ont vu le départ normal à la retraite de nombreux membres radicaux des forces de sécurité, rendant ainsi possible une réforme progressive de ces dernières, privant l'ETA de la possibilité de rassembler la population contre les persécutions de l'Etat. De plus, les soutiens passif et actif sur lesquels l'ETA pouvait précédemment compter se sont taris. La France en particulier, spécialement pendant le régime franquiste, mais aussi dans les années 1980, considérait le problème de l'ETA comme exclusivement espagnol. Les autorités françaises n'agissant qu'avec réticence contre les bases arrières que l'ETA avaient constituées en France pour recruter, entraîner ses membres et développer sa propagande. En effet, dès le début, « la France proposait l'asile politique aux membres de l'ETA sans leur poser trop de questions »<sup>7</sup>. Cette politique avait toutefois évolué avec la fin du régime de Franco. La reconnaissance par la France de l'Espagne comme membre démocratique de l'Union européenne ont mis un terme à ces appuis et laissé l'ETA vulnérable. Enfin, l'amélioration des services de renseignement espagnols et des liens plus étroits avec d'autres pays européens, parmi lesquels la France s'est montrée particulièrement dynamique, ont permis de mener un nombre important d'opérations contre l'ETA et de réduire sa capacité à mener des attaques terroristes.

---

<sup>7</sup> REINARES Fernando, *European democracies against terrorism*, Aldershot, Ashgate publishing, 2000, pp. 131

### 1.3 La coopération intergouvernementale

#### 1.3.1 Le renseignement

Les services de sécurité français entretiennent des liens extrêmement étroits avec nombre de leurs équivalents européens, à travers des organismes tels que l'UCLAT au sein desquels des officiers d'échange permanents assurent la liaison avec les services de renseignement et les institutions judiciaires de leur pays. Cela étant, les liens que la France a développés avec l'Espagne au cours des trente dernières années sont en fait impressionnants. Chaque mois, un dossier est échangé entre la garde civile, le centre national espagnol du renseignement, la DNAT française et le BLAT. Il contient une analyse pertinente des informations, ce qui est bénéfique pour les deux pays, et surtout sans aucune restriction quant à la sensibilité<sup>8</sup>.

De plus, lorsque des informations urgentes sont obtenues, elles sont transmises immédiatement au partenaire de manière à ce que l'action adéquate puisse être entreprise. En dehors de ces relations formelles, d'autres réseaux existent, tel que les officiers de liaison au sein des ambassades et des officiers d'échange au sein des services de sécurité mentionnés plus haut. Ces relations et ces échanges d'information ont évidemment été développés au cours du temps pour lutter contre l'ETA. Toutefois, ils sont de plus en plus utilisés pour combattre la menace grandissante des groupes terroristes islamistes basés en Espagne. Ces échanges de renseignements rapides et efficaces sont purement bilatéraux et très peu, sinon aucune, d'informations utiles sont transmises au niveau européen. Cela principalement pour deux raisons. Tout d'abord, il y a la protection des sources. Il y a la crainte qu'un partage de renseignements à ce niveau compromette l'identité de la source et donc la mette en péril. Directement liée, la seconde raison est la confiance entre les agences. Invariablement, la mise sur pied de réseaux de renseignement requiert des années et des relations entre individus strictement sélectionnés. Le niveau et l'importance des informations échangées croissent progressivement tandis que la confiance entre les individus se développe. C'est pourquoi, il est inévitable qu'un déficit de confiance dans une structure de renseignement européenne rende une telle organisation inutile.

---

<sup>8</sup> Entretien à BLAT, Paris, 05 janvier 2006.

### 1.3.2 L'action militaire/policière.

Bien que les relations dans le domaine du renseignement en rapport avec l'ETA ont été pour la plupart bilatérales avec la France, une assistance sous la forme de coopération policière, appui et conseil est aussi venue de Grande-Bretagne et d'Allemagne. Dès 1978, à la suite d'une visite en Allemagne du ministre espagnol de l'intérieur recherchant des conseils pour l'antiterrorisme, 60 policiers allemands avec une grande expérience des opérations contre la bande Bader Meinhof ont été sélectionnés et envoyés en Espagne pour assister les espagnols avec un vaste programme de recherches et améliorer l'organisation des réseaux de collecte de renseignement. La période 1978-1996 vit peu de progrès dans le sens des actions ou concepts internationaux conjoints, même si quelques opérations ont constitué des étapes importantes, comme par exemple l'arrestation en France en 1987 de Senor Arrospide ou "Santi Patros", un dirigeant de haut niveau de l'ETA, qui a été interpellé en compagnie de 15 autres suspects. Cela a constitué le premier signe d'un durcissement de l'attitude du gouvernement français envers l'ETA, bien que l'opinion publique française continuait de penser que les suspects de l'ETA extradés vers l'Espagne étaient 'certain de subir la torture'<sup>9</sup>, et que des rumeurs circulaient à propos d'escadrons de la mort espagnols clandestins et opérant sur le sol français. Cette opinion était partagée en grande partie par le gouvernement français, qui jusqu'en 1997, n'avait pas confiance dans le système judiciaire espagnol, estimant qu'il n'avait pas été purgé après l'ère Franco<sup>10</sup>. Ainsi, les présidences de Valéry Giscard d'Estaing et de François Mitterrand n'ont-elles connu qu'une timide collaboration avec les espagnols. Depuis 1996, de nombreuses initiatives ont été prises qui ont grandement amélioré l'efficacité des actions anti-ETA. En 1996, 4 postes de police conjoints ont été installés à la frontière franco-espagnole pour lutter contre l'immigration clandestine, la contrebande et le terrorisme. Cette même année 1996 a été la plus mauvaise période qu'a connue l'ETA en presque un quart de siècle, sur le plan du résultat de ses actions, en raison d'une série d'arrestations menées conjointement par les Français et les Espagnols. En 2003, trois membres clés de l'ETA ont été arrêtés dans la région de Pau, ce qui selon José Maria Aznar, le premier ministre espagnol de l'époque, a décapité l'ETA et l'a placé sur la voie de 'sa destruction définitive'<sup>11</sup>. L'année dernière, une nouvelle étape a été franchie avec la mise sur pied de trois "équipes communes d'enquête". Constituées à l'issue d'un très long processus d'agrément entre les ministres concernés des

---

<sup>9</sup> The Times, Friday 02 Oct 1987.

<sup>10</sup> The Times, Wednesday 01 Jan 1997, Page 6.

<sup>11</sup> The Times, Wednesday 10 Dec 2003, Page 20.

deux pays, ces équipes communes franco-espagnoles peuvent agir sans limite sur les territoires français et espagnols<sup>12</sup>.

#### 1.4 Le rôle de l'Union européenne.

Même si le partage du renseignement n'est pas conduit au niveau de l'UE, les services de sécurité français et espagnols utilisent le forum européen comme base pour d'autres axes de coopération. Le mandat d'arrêt européen et les modifications induites des procédures d'extradition ont été utilisés fréquemment par les autorités espagnoles à la fois pour l'ETA et des suspects de terrorisme islamiste. En outre, le troisième pilier de l'UE, et en particulier le groupe de travail Police, a été largement utilisé pour harmoniser les législations françaises et espagnoles ainsi que celles d'autres Etats européens. Europol est également une institution utilisée comme instrument de coordination, source de renseignement et données judiciaires.

## 2. Efficacité globale de l'UE

### 2.1 Conséquences des attentats de Londres

#### 2.1.1 Les relations entre la Grande Bretagne et le Pakistan

Suite aux attentats du 07 juillet à Londres, la réaction internationale initiale a été marquée par la solidarité et le regret. Néanmoins, les relations entre le Royaume uni et le Pakistan se sont vite détériorées suite à la parution d'un article du New York Times, qui soulignait le fait que trois des quatre terroristes étaient d'origine pakistanaise. En outre, les enquêtes britanniques ont révélé des liens entre les attaques suicides et des écoles religieuses extrémistes basées au Pakistan<sup>13</sup>. Cela marquait le point de départ d'une période qui se révéla extrêmement difficile pour les deux pays. Les services de sécurité pakistanais, dans une déclaration qui a inexplicablement affaibli la position de leur propre gouvernement, affirmèrent que trois des quatre terroristes avaient fait récemment des voyages au Pakistan et que l'un d'entre eux, Shahzad Tanweer, s'était rendu dans plus d'un Madrasa, ou école islamique extrémiste qui était liée à Jaish-e-mohammed. Le gouvernement britannique, sentant une occasion de tirer profit de cet embarras et de se laver de toute responsabilité, adopta une position ferme par

<sup>12</sup> Données tirées d'un entretien au BLAT, à Paris le 05 janvier 2006.

<sup>13</sup> Le Figaro, mercredi 20 juillet 2005, page 4

rapport à ce qu'il appela la tolérance pakistanaise du terrorisme. Cette attaque diplomatique britannique fut complètement inattendue, puisque c'était seulement depuis janvier 2003 que le Pakistan avait fait totalement volte-face dans sa politique vis-à-vis des Talibans, un régime qu'il avait jusque là soutenu et encouragé. Certes, le Pakistan ne pouvait faire l'économie de ce changement de politique concernant les Talibans, l'Inde ayant profité des attaques sur Washington afin de faire passer le Pakistan pour un Etat terroriste, et produisant à cet effet un faisceau de preuves soutenant ses récriminations. Obligé de réduire à néant la thèse indienne, le Pakistan a adopté une stratégie duale, soutenant d'une part la coalition menée par les Américains et tentant d'autre part d'apaiser les sentiments anti-occidentaux des Pakistanais. Par conséquent, le Pakistan avait jusqu'alors puisé dans sa nouvelle popularité qui avait permis de faire lever les sanctions contre son programme nucléaire et l'embargo des armes. Comme récompense supplémentaire pour son soutien, les Etats-Unis accordèrent au Pakistan une aide financière de 746 millions de dollars, ainsi qu'une réduction de la dette d'une valeur de 1 milliard de dollars. Les attentats de Sharm el Sheikh peu après ceux de Londres allégèrent la pression diplomatique sur Musharraf lui laissant de la place et du temps pour manoeuvrer. Il attaqua à son tour le gouvernement britannique, l'accusant exactement de la même chose qui lui avait été reprochée, c'est-à-dire une approche laxiste à l'égard de l'Islam radical. Il déclara que :

« Bien qu'il y ait beaucoup à faire au sein du Pakistan, je dois ajouter qu'il y a aussi beaucoup à faire au sein de la Grande Bretagne. La meilleure stratégie pour l'instant est de se soutenir et de s'encourager mutuellement plutôt que de s'envoyer des accusations et des reproches »<sup>14</sup>.

Il a aussi souligné le fait que bien que trois des quatre terroristes étaient d'origine pakistanaise, ils étaient nés, élevés et éduqués en Grande Bretagne. La partie finale de cette terrible attaque diplomatique souligne le fait qu'on a tenté jusque là de le tuer à deux reprises depuis qu'il est président, les deux fois par des groupes qui avaient publiquement revendiqué depuis leur quartier général à Londres. Les effets sur les Britanniques de la frappe chirurgicale, précise et grandement efficace furent édulcorés par une promesse de davantage d'action, Musharaff déclarant que tous les étudiants étrangers des écoles islamiques du Pakistan seraient contraints au départ et qu'il agirait à l'encontre du madrasa qui avait éduqué

---

<sup>14</sup> Le Figaro, lundi 25 juillet 2005, page 4

Shahzad Tanweer<sup>15</sup>. Toutefois, il continua à exprimer de la colère à l'égard des Britanniques, clairement irrité par leurs tentatives évidentes de dégager leur responsabilité des problèmes que leurs propres politiques libérales avaient causés.

### 2.1.2 Les relations entre la Grande Bretagne et le Moyen-orient

Les critiques formulées par le Pakistan contre la Grande Bretagne constituaient une position partagée par le gouvernement d'Arabie Saoudite, qui profita de l'occasion pour mettre en relief ses propres frustrations. Dans un entretien accordé au Times, juste avant son départ, l'ambassadeur saoudien à Londres, le Prince Turki al-Faisal, déclara que la Grande Bretagne avait omis de répondre aux avertissements saoudiens, selon lesquels sa tolérance des groupes islamiques fondamentalistes lui causerait des problèmes significatifs dans un futur proche. Les relations avec Riyahd n'avaient d'ailleurs jamais été aussi mauvaises et risquaient d'être irrémédiablement dégradées. Reconnu comme l'un des plus aptes et ouverts à la communication dans la famille royale saoudienne, l'entretien souligna la frustration du Prince Turki vis-à-vis du manque de volonté britannique de s'occuper des musulmans extrémistes. Il fit preuve en particulier d'une critique caustique à propos du refus de beaucoup de ministères de prendre leur responsabilité.

« Quand vous appelez quelqu'un, il vous dit que c'est un autre gars. Si vous parlez aux personnes chargées de la sécurité, ils vous disent que c'est la faute des politiciens. Si vous parlez aux politiciens, ils disent que c'est la faute du Crown Prosecution Service (Service judiciaire de la Couronne). Si vous appelez le Crown Prosecution Service, ils disent non, c'est le MI5. Ainsi nous tournons en rond depuis deux ans et demi »<sup>16</sup>.

La plupart de ses critiques se focalisèrent sur l'incapacité de la Grande Bretagne à extraditer vers l'Arabie saoudite deux dissidents saoudiens, dont l'un, Saad Faqih, avait été inscrit sur la liste des terroristes constituée par l'ONU en 2004. Soupçonné d'être impliqué dans l'attentat de 1998 sur l'ambassade américaine de Nairobi, une des revendications de la responsabilité des attentats de Londres se trouvait sur son site web.

---

<sup>15</sup> The Times, Sunday 31 Jul 2005, page 2

<sup>16</sup> The Times, Wednesday 10 Aug 2005, page 8

Les relations entre la Grande Bretagne et l’Egypte étaient par contre excellentes, et comme exemple de la proche coopération au niveau opérationnel, loin des querelles politiques et autres accusations, Magdi Nashar, un Egyptien de 33 ans soupçonné d’être le chimiste impliqué dans les attentats, fut arrêté au Caire<sup>17</sup>. Ancien étudiant à l’université de Leeds, où trois des quatre terroristes avaient vécu, il fut arrêté par les autorités égyptiennes à la suite d’informations fournies par les services de sécurité britanniques, et immédiatement extradé au Royaume uni.

### 2.1.3 Les relations entre la Grande Bretagne et la France

Il est assez ironique que les Britanniques aient pu fournir des informations sur Magdi Nashar à l’Egypte, l’aient fait arrêter et extraditer dans un laps de temps aussi court. Il n’a échappé à aucun pays, et surtout à la France, que pendant plus de dix ans les Anglais n’ont pas réussi à fournir le même service à leurs partenaires internationaux. L’extradition de Rachid Ramda en décembre 2005 de Londres à Paris marqua la conclusion d’un problème épineux qui a empoisonné les rapports franco-britanniques pendant dix ans. De même que les gouvernements d’Arabie saoudite et du Pakistan, les services de sécurité français avaient donné depuis longtemps le nom de Londonistan à la capitale britannique, ce commentaire péjoratif soulignant la liberté totale avec laquelle les groupes extrémistes en firent leur base<sup>18</sup>. La France et les autres ont accusé le Royaume uni d’avoir toléré de tels groupes pour acheter la paix et éviter ainsi les attentats sur le sol britannique, accusation rejetée par les Britanniques. Afin d’infléchir cette perception grandissante dans la communauté internationale, le gouvernement britannique avait commencé une politique d’installation des demandeurs d’asile sur tout le territoire britannique et pas seulement dans la capitale. Malgré tout, selon les statistiques obtenues auprès du « London Asylum seekers consortium », 13 026 demandeurs d’asile ont été logés à Londres en mars 2005. En outre, la rhétorique anti-britannique et anti-occidentale d’Abu Hamza, que l’on entendait régulièrement devant la mosquée de Finsbury à Londres, ne servit qu’à renforcer la perception de Londres comme base reconnue de l’Islam militant. A la suite des attentats du 11 septembre, l’état britannique commença à durcir son attitude et sa politique à l’égard des éléments radicaux de la société, et c’était au commencement de cette période que Hamza fut arrêté avec bon nombre d’autres

<sup>17</sup> Le Figaro, samedi 16 juillet 2005.

<sup>18</sup> ‘Why France lived in Fear of Londonistan’, Daily Telegraph, 13 Oct 2001 and ‘For a decade, London thrived as a busy crossroads of terror’ New York Times, 10 Jul 2005.

leaders islamistes clés. Le « anti-terrorism, crime and security act 2001 » donna à l'Etat britannique la capacité de détenir les suspects terroristes indéfiniment sans preuve. Cette nouvelle politique dure fut jugée contraire à la loi européenne par les law lords britanniques en 2004, mais fut immédiatement remplacée par le « Prevention of terrorism act » en 2005 qui confère des pouvoirs similaires. Lors de cette période, de nombreux islamistes radicaux ont quitté le Royaume uni pour éviter d'être arrêtés, et les relations entre la France et la Grande Bretagne commencèrent à s'améliorer, le point culminant étant l'extradition de Rachid Ramda. En dépit de cela, une différence fondamentale continue à maintenir la France et la Grande Bretagne sur deux voies séparées ; la structure sociale. Ce point fut souligné par Philippe Douste-Blazy dans un entretien accordé en même temps que son homologue britannique Jack Straw à LCI dans « Le Grand débat », le 12 juillet 2005.

« Le système législatif britannique n'est pas du tout le même que le nôtre. En Grande Bretagne, si quelqu'un ne commet pas d'acte nuisible ou criminel sur le sol britannique, il ne peut être inquiété. C'est la même chose en France, mais il peut y avoir une extension qui dépend de ce que l'individu dit ou a dit, donc notre système n'est pas le même. C'est un fait important qui mérite d'être pris en considération. Deuxièmement, les gens doivent comprendre que les terroristes ne sont pas nécessairement des étrangers qui vivent dans notre pays. Les terroristes peuvent être nés à Londres ou Paris et suivre un entraînement intensif dans des endroits où leur apprend à être terroristes. C'est un problème important lié aux problèmes des sociétés divisées en communautés (communautarisme). Je pense qu'il est important de combattre ce phénomène en France et il en sera toujours ainsi. »

La ligne plus dure que les Français ont adoptée depuis longtemps, concernant l'action à mener contre l'Islam radical et les fractures sociales, est vue de plus en plus par le Royaume uni et d'autres pays comme le modèle à suivre<sup>19</sup>. Le système français fonctionne dans trois grands domaines. La première est la surveillance. Les services de renseignement français disposent d'un réseau d'agents qui surveillent les 1600 mosquées et lieux de prières, parmi lesquelles 50 ont été identifiées comme étant sous l'influence d'éléments radicaux, pour la plupart salafistes. Le second élément est ce que l'on pourrait appeler 'harcèlement offensif'. La

---

<sup>19</sup> 'The French Lesson', The Economist, 11 Aug 2005.

police, sous le prétexte faussement innocent d'une vérification fiscale, investit les maisons et les lieux de réunions suspectées d'être utilisées par les extrémistes. Ceci est complètement différent de l'attitude britannique consistant à rassembler des informations mais sans action directe tant que les extrémistes n'ont effectivement pas tenté un quelconque attentat. La différence entre ces deux pôles a été résumée par Alain Chouet, l'ancien directeur de la DGSE, dans une interview accordée au Figaro :

« On ne peut pas vraiment imaginer des pays anglo-saxons imitant notre tactique de harcèlement, parfois sans réels éléments de preuves. C'est quelquefois un peu à la limite de la légalité, mais cela perturbe les réseaux et les empêche de passer à l'action. »

Le troisième élément est un système judiciaire sévère qui était en place bien longtemps avant le 11 septembre. Il donne aux juges la liberté de détenir des suspects simplement pour « association de malfaiteurs impliqués dans une entreprise terroriste ». Les quatre citoyens français délivrés de Guantanamo en 2004 furent immédiatement placés en détention dès leur retour en France. Les religieux radicaux sont aussi expulsés de France, comme ce fut le cas de deux Algériens en juillet 2005 qui avaient prêché le Djihad. La Grande Bretagne, l'Allemagne et l'Espagne envisagent l'adoption de lois et de politiques similaires, et le retour d'un respect mutuel entre la France et le Royaume uni semble porter ses fruits.

## 2.2 Les relations avec les Etats-Unis après le 11 septembre

### 2.2.1 Les relations entre l'UE et les Etats-Unis

La réaction immédiate aux attentats du 11 septembre fut d'organiser une session extraordinaire des Etats membres le 21 septembre et une réunion du conseil européen le 08 octobre. Cela déboucha sur un florilège de mesures anti-terroristes et d'initiatives, qui furent inscrites dans le « Tableau des mesures » dérivé de la feuille de route de décembre 2001 du Conseil européen. Ces mesures seront étudiées dans le prochain chapitre. Cette section se concentrera uniquement sur la coopération immédiate qui s'est réalisée entre les Etats-Unis et l'Union européenne, ainsi que sur leur efficacité. Peu après les attentats de New York Romano Prodi, le Président de la commission européenne, a reçu une lettre du Président Bush qui exprimait le besoin de prendre en compte 40 priorités contre le terrorisme. Prodi a déclaré

que cela pouvait consolider l'Union européenne. Cependant beaucoup croyaient que le poids diplomatique tenu séparément par la France, le Royaume Uni et l'Allemagne feraient considérer l'Union européenne comme un acteur limité sur l'échelle mondiale. Militairement, l'Union européenne n'a pas fait une contribution significative, ne disposant pas encore des capacités institutionnelles pour le faire. La constitution d'une force de 60 000 hommes, considérée dans le cadre de l'initiative de la PESD, est retardée depuis deux ans à cause de désaccords comme sur l'extension de ses liens avec l'OTAN, malgré les accords de Berlin +. Dans ce but, l'Union européenne coordonne toujours les réponses des Etats membres dans le domaine militaire plutôt que de fournir des capacités propres à elle. C'est dans ce cadre, qu'une proposition avait été faite pour fournir une couverture AWACS aux Etats-Unis après les attentats de New York. Cela fut accepté avec reconnaissance par les Etats-Unis et l'opération Eagle Assist commença<sup>20</sup>. Sur un plan différent, les liens entre Europol et les Etats-Unis se sont rapidement améliorés et intensifiés. Des échanges avec le FBI eurent lieu et, ce qui est plus controversé, des dossiers furent envoyés aux Etats-Unis avant l'établissement d'un quelconque accord formel d'échange de données.<sup>21</sup> L'autre domaine dans lequel l'Union européenne a agi en liaison et en coopération avec les Etats-Unis est celui de la sécurité aérienne civile. L'Union européenne forma un comité ad hoc le 12 septembre 2001 afin de, entre autres choses, s'assurer que toute nouvelle mesure de sécurité aérienne en Europe soit compatible avec les exigences américaines. Néanmoins, alors que les gouvernements des pays européens étaient divisés sur la question irakienne, l'opinion publique européenne a exceptionnellement fait preuve d'une unité manifeste contre la guerre, à tel point que les expressions telles que 'le fossé Atlantique' et 'la fracture idéologique' ont été utilisées. Au moment même où les Etats-Unis reprochaient aux Européens leur manque de solidarité à propos de l'Irak, les Européens appréciaient peu les efforts des Américains pour les diviser et le degré d'acrimonie engendrée ne fut nulle part plus visible qu'en France. Pour résumer, bien que les attaques du 11 septembre et que les guerres qui ont suivi en Afghanistan et en Irak ont vu une coopération et une assistance se développer entre les Etats-Unis et l'Union européenne, il y a eu un manque de cohérence et des échanges diplomatiques tendus, particulièrement entre l'Amérique et la France, et entre l'Amérique et l'Espagne. Afin de tenter de réduire l'impact que cela a eu, une déclaration commune Etats-Unis / Union

---

<sup>20</sup> L'opération Eagle Assist a permis le déploiement des appareils AWACS de l'OTAN entre la mi-octobre 2001 et mi-mai 2002 au dessus du territoire américain. 830 personnels d'équipage de 13 pays différents ont ainsi volé 4300 heures dans 360 sorties au profit de la sécurité des Etats-Unis (5th high level meeting between UN and regional organisations, 29-30 July 2003, United Nations, New York).

<sup>21</sup> Janes Intelligence Review, Jan 2003

européenne pour combattre le terrorisme a été faite le 26 juin 2004 en Irlande au Château de Dromoland. Elle met en relief les domaines devant être améliorés, tels que l'élargissement du consensus international, l'interdiction aux terroristes d'accéder aux ressources financières et l'accélération de la montée en puissance de la capacité à détecter, interroger et condamner les terroristes<sup>22</sup>. Malgré tout, les pays membres de l'Union demeurèrent divisées, comme toujours, sur la nature de leurs relations – à titre individuel ou collectif - avec les Etats-Unis. A tel point que la situation a évolué vers celle de pays préférant suivre leur propre politique étrangère.

### 2.2.2 Les relations entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis

Les attentats de New York ont provoqué le plus grand nombre de pertes humaines jamais connu par les Britanniques dû à une attaque terroriste. Etant donné que la relation transatlantique était déjà forte à ce moment, il est peu surprenant que le Royaume Uni soit le seul pays autre que les Etats-Unis à envoyer des troupes en Afghanistan dès le premier jour des frappes militaires. Il devint également rapidement clair que, quelque soit la réponse britannique, les conséquences sur la nature multiculturelle de la société seraient profondes et devraient être traitées avec prudence. Lorsque la guerre débuta en Afghanistan, le Premier Ministre chercha à dissocier l'Islam des attentats de New York, déclarant :

« Je souhaite dire, comme je l'ai déjà dit tant de fois, que ce n'est pas une guerre contre l'Islam. Cela me met en colère, comme cela met en colère la grande majorité des musulmans, d'entendre Ben Laden et ses associés décrits comme des terroristes islamiques. Ils sont tous simplement des terroristes. L'Islam est une religion pacifique et tolérante et les agissements de ces personnes sont complètement contraires aux enseignements du Coran. »<sup>23</sup>

Il était clair dès le début de l'action contre l'Afghanistan et de la guerre qui suivit contre l'Irak que Tony Blair était prêt à payer énormément de sa personne, afin de forcer le gouvernement et le pays à soutenir les Etats-Unis dans tous les domaines. Cependant, la controverse autour de la base légale sur l'entrée en guerre contre l'Irak a provoqué une profonde division dans la population britannique comme dans le parti travailliste. La confiance de la communauté

<sup>22</sup> Voir tout le texte de la déclaration à <http://www.whitehouse.gov/news/releases/2004/06/20040626-5.html>

<sup>23</sup> 'Responsibility for the Terrorist atrocities in the United States, 11 September 2001'. [www.number-10.gov.uk](http://www.number-10.gov.uk)

musulmane britannique dans la cohérence multiculturelle du pays a été ébranlée, de façon peut-être irrévocable. En dépit des efforts de Blair, il y a eu des accrocs dans la ‘Special Relationship’, notamment dans l’utilisation par les américains des bases au sein du Royaume Uni pour leur système de défense anti-missiles (qui ne couvre pas le Royaume Uni), ainsi que des tensions sur la politique d’extradition, avec des prisonniers de nationalité britannique détenus par les Etats-Unis et passibles de la peine de mort. Néanmoins, et malgré un agenda divergent sur un engagement prolongé pour la reconstruction de l’Afghanistan, le soutien militaire, diplomatique, logistique et dans le domaine du renseignement fourni aux Etats-Unis par le Royaume Uni a été énorme au regard des capacités totales des Britanniques. Il reste encore à voir si la société et la culture britannique seront capables de se remettre de ces évènements et de redécouvrir une relation cohérente, tolérante et bien équilibrée entre toutes les cultures, croyances et religions. . De la même façon, la relation entre la Grande Bretagne et ses homologues européens pourrait mettre du temps à se remettre de la perception que tous les semblants de participation et de partenariat de l’UE visant à fournir un soutien inconditionnel aux Etats-Unis, ne visaient qu’à avantager le Royaume uni.

### 2.2.3 Les relations entre la France et Les Etats-Unis

La réaction immédiate de la France après les attentats de New York fut partagée entre l’horreur et la commisération. La différence majeure avec le Royaume Uni était qu’elle fut suivie immédiatement par la demande faite aux Américains de reconnaître leurs torts dans leur politique au Moyen-orient, qui, selon la France, donnait une justification morale aux terroristes. La France était alors en période de campagne électorale, marquée par une tension constante entre le Président Chirac et le Premier Ministre Lionel Jospin. Malgré la longue période de cohabitation qu’ils ont partagée, des révélations sont apparues dans le livre écrit par le chef de cabinet du Premier Ministre, Olivier Schrameck<sup>24</sup>, qui laisse peu de doutes quant aux difficultés qu’ils éprouvaient à travailler ensemble. L’autre facteur significatif dans la politique française à ce moment était le pouvoir de la communauté musulmane. Des estimations montrent qu’il y a entre 5 et 8 millions de musulmans en France, ce qui représente entre 10 et 15% de la population. Traditionnellement plus réconciliés avec un Etat séculaire que leurs homologues britanniques, les musulmans français tendent vers un Islam non politique et sont, en apparence, mieux intégrés dans l’Etat. Ceci étant dit, un sondage Ipsos

---

<sup>24</sup> SCHRAMECK Olivier, Matignon Rive Gauche, Edition du Seuil 2001

fait le 14 et le 15 septembre 2001 montrait que parmi les musulmans français, 18% avaient une opinion positive d'Ousama Ben Laden, et alors que 70% pensaient que chasser les terroristes à travers les Etats-Unis était une bonne chose, 69 % étaient opposés à une guerre contre les Etats abritant ou soutenant les terroristes<sup>25</sup>. C'était clairement un facteur que, si près d'une élection, Chirac et Jospin devaient tous deux prendre en compte. Ainsi, le soutien militaire pour l'effort en Afghanistan était initialement extrêmement limité, avec seulement un navire de guerre, le Courbet, et un navire citerne, le Var, présents dans l'Océan Indien. Pierre Lellouche, un spécialiste des questions de défense, alors au RPR, fit un commentaire sur la frustration qu'il ressentit avec une France retenue par sa population arabe et musulmane:

« On ne veut pas se brouiller avec le monde arabe ni avec le communauté musulmane. En une sorte d'autocensure, on affiche une solidarité verbale qui n'est pas suivie dans les faits ».<sup>26</sup>

La présence française en Afghanistan n'augmenta que graduellement, Chirac ne voulant pas prendre de risques avec l'opinion publique. Le 06 novembre, ayant pressé le Président Bush de penser à plus long terme sur la structure post-Taliban de l'Afghanistan, il annonça qu'il y avait alors 2000 soldats français déployés. Tout au long de cette période difficile, les relations entre la France et les Etats-Unis n'ont pas cessées d'être glaciales. Dès le début, lors de la visite faite par Chirac et le Ministre des Affaires Etrangères, Védrine, aux Etats-Unis après le 11 septembre, les échanges entre eux et la presse américaine ont été fragile à propos du terme guerre. Malgré ce début peu prometteur, la plupart des journalistes français étaient positifs sur le succès des opérations, jusqu'à ce que Bush prononce son horrible discours sur l'axe du mal. Cela détériora les relations franco-américaines à un point jamais atteint, et cela renforça l'opinion que les Etats-Unis étaient un tyran global profitant de sa position de pouvoir par rapport au reste du monde. La relation entra dans une nouvelle turbulence au sujet de la question irakienne. Jacques Chirac insista pour que toute action contre l'Irak soit en accord avec le plan en deux phases proposé par les Nations Unies et refusa même d'envisager tout compromis. Ainsi, la France se retrouva diamétralement opposée aux Etats-Unis, qui s'entêtait également dans la position que l'on avait donnée trop de chances à l'Irak et que le moment était venu pour agir. Les relations franco-américaines sont difficiles depuis la crise

---

<sup>25</sup> McALLISTER Richard, « Support from a bicephalous executive: France », pp. 96 in BUCKLEY Mary and FAWN Rick, *Global responses to terrorism; 9/11, Afghanistan and beyond*, London, Routledge Press 2003.

<sup>26</sup> L'Express, 4-11 Oct 2001, pages 14-15

de Suez, mais cette fracture récente aura des effets durables. Il est probable que les relations entre la France et les Etats-Unis ne s'amélioreront pas avant les élections de 2007.

#### 2.2.4 Les relations germano-américaines

L'Allemagne s'est longtemps vantée de jouir d'une relation privilégiée avec les Etats-Unis, et il y a des liens de coopération sur la sécurité, le renseignement et la défense. A ce titre, il est peu surprenant que le Chancelier Schröder déclara le 12 septembre que la République Fédérale fournirait :

« Une solidarité inconditionnelle, je répète, inconditionnelle aux Etats-Unis, y compris le déploiement de forces militaires ». <sup>27</sup>

Bien que tous les partis au Bundestag approuvèrent l'exigence particulièrement forte et sans équivoque de la solidarité que Schröder leur demandait, plusieurs membres du parlement exprimèrent leurs inquiétudes quant aux intentions et politiques américaines. Le Ministre de la Défense, Rudolph Scharping, déclara que:

« J'espère que nous restons tous calmes et que nous ne parlons pas maintenant d'un état d'urgence. Nous ne sommes pas en face d'une guerre. Nous sommes devant une question qui est : qu'est-ce qu'une réponse appropriée ? ». <sup>28</sup>

C'est le Ministre des Affaires étrangères Joschka Fisher qui trouva la solution. Son expérience lui permit de trouver une réponse efficace et positive et donna une identité cohérente au gouvernement. Cependant, ce fut dans l'arène diplomatique internationale que Fisher se révéla si vital. Il entreprit une série de visites au Moyen-orient pour négocier entre les Israéliens et les Palestiniens, et se rendit également en Asie centrale et au Pakistan afin de consolider le soutien pour la coalition internationale. En outre, il a travaillé sans relâche pour échauffer une réponse diplomatique commune de l'Union européenne aux attaques terroristes et a œuvré pour que les Nations unies jouent un rôle important dans la campagne anti-terreur. Schröder compléta ses efforts en allant en Chine, à New Delhi, Islamabad et

---

<sup>27</sup> Regierungserklärung von Bundeskanzler Schröder vor dem Deutschen Bundestag zum Terrorakt in den USA, 12 septembre 2001.

<sup>28</sup> Keesings Record of World events, vol 47, no 9 (Sep 2001) pages 44 and 336.

Moscou. Tous ces efforts diplomatiques ne passèrent pas inaperçus auprès des Américains, et la capacité des Allemands à équilibrer leur soutien aux Américains avec une forte influence européenne et onusienne leur assurait de demeurer un partenaire équilibré et efficace au sein de la coalition. Leur plus grand succès durant cette période fut cependant d'organiser une conférence sous l'égide de l'ONU à Bonn le 27 novembre, lors de laquelle quatre groupes afghans se présentèrent pour discuter de la structure post-Taliban pour l'Afghanistan. Quand cela concernait l'aide militaire, il y avait une inquiétude interne significative sur la conduite de la guerre en Afghanistan. La campagne de bombardement fut en particulier très critiquée par les éléments pacifistes au sein du parti écologiste et du SPD, et l'inquiétude s'amplifiait sur le contournement par les Etats-Unis de l'OTAN pour créer un réseau de coalitions alternatives en Asie centrale. Un sondage de l'opinion publique montra que 55% de la population était critique sur la campagne de bombardement et sur la conduite américaine de la guerre contre la terreur<sup>29</sup>. La situation devint critique en novembre. Il était devenu alors clair qu'il y avait des difficultés significatives à mener des opérations en Afghanistan et le 05 novembre, le Président Bush fit une requête formelle pour un soutien militaire allemand.<sup>30</sup> Le chancelier Schröder proposa immédiatement 3900 soldats, en soutenant que l'Allemagne n'avait pu surmonter les stigmates de deux guerres mondiales qu'avec l'aide et la solidarité de leurs amis américain et européens, et pour ces raisons il y avait une obligation évidente de rembourser la dette allemande. Cela ne fit qu'augmenter l'inquiétude des pacifistes et l'efficacité de la coalition gouvernementale fut menacée. Le chancelier décida de faire monter les enjeux en reliant le déploiement des troupes allemandes à un vote de confiance qu'il ne gagna finalement que de justesse. Ce ne fut pas avant janvier 2002 que des différences marquées avec la politique étrangère américaine apparurent, suite au discours peu apprécié du Président Bush sur 'l'axe du mal'. Les relations devinrent particulièrement tendues après la publication en Allemagne de photographies de détenus enchaînés à Guantanamo, forcés de s'asseoir par terre et portant des bandeaux et des masques.

### 3. Les structures européennes contre le terrorisme

Cette partie ne rentrera pas dans les détails quant aux structures et initiatives existant avant le plan d'action de l'Union européenne de 2001, mais elle se focalisera sur les nouveaux

<sup>29</sup> Mary Elise Sarotte, 'German Troops to join war effort', The Guardian, 7 Nov 2001 page 6

<sup>30</sup> Bundeskabinett beantragt die Zustimmung des Bundestages zum Einsatz der Bundeswehr im Kampf gegen den internationalen Terrorismus 8 Nov 2001.

organismes et la législation en découlant. Cela est dû au fait que beaucoup d'anciennes mesures ont été reprises par les nouveaux organismes créés par le plan et d'autres mesures sont désormais si dépassées qu'elles sont quasiment hors de propos. Néanmoins, il est important d'avoir une compréhension de certains domaines clés dans lesquels les politiques menées avant 2001 demeurent influentes. Beaucoup d'entre elles viennent de la structure TREVI créée en 1975, qui fut adapté par la suite, après le traité de Maastricht en 1992, dans la déclaration 'Gomera' en 1995, prononcée par les Ministres européens de la Justice et de l'Intérieur. Elle définissait le terrorisme comme une menace à la démocratie, à l'exercice libre des droits humains et au développement économique et social.

### 3.1 Les structures existant avant le 11 Septembre 2001

#### 3.1.1 TREVI

Le groupe TREVI, issu du club de Vienne, a été créé le premier juillet 1975 pour coordonner les efforts contre le terrorisme au sein de la Communauté Economique Européenne. Il a vu la participation des ministres de l'intérieur des membres de la communauté et des autres pays invités comme observateurs, dont le Danemark, les Etats-Unis, le Canada, l'Islande, la Suède, la Suisse et le Maroc. Le groupe TREVI n'a jamais reposé sur les accords ou traités internationaux afin de ne menacer l'existence d'autres structures déjà en place. Le but du groupe était en trois volets ; coopération policière, prévenir la criminalité internationale et assurer la meilleure répression des crimes et délits. Il y avait cinq sous-groupes en TREVI, responsables pour les domaines suivants :

TREVI I – Echange d'informations relatives aux activités terroristes

TREVI II - Echange d'informations relatives aux perturbations de l'ordre public

TREVI III – Lutte contre la criminalité organisée.

TREVI IV – Sécurité nucléaire

TREVI V- Mesures compensatoires à la libre circulation des personnes.

En 1992, tous ces groupes ont été remplacés par l'Europol, créé par le traité de Maastricht.

### 3.1.2 Europol

Basé aux Pays-Bas, Europol commença des opérations limitées le 03 janvier 1994, sous la forme d'une unité des narcotiques d'Europol, à laquelle on ajouta progressivement d'autres domaines criminels. Europol ne dispose actuellement d'aucun pouvoir opérationnel, et permet uniquement des échanges d'informations entre les services répressifs des Etats membres, auxquels il fournit une analyse criminelle. Il compte aujourd'hui environ 400 agents et est doté d'un budget de 58,7 millions d'euros en 2004. Dans le domaine de l'anti-terrorisme, Europol a uni ses activités dans un Programme Contre le Terrorisme (PCT). Il se focalise sur une approche européenne, analysant l'information obtenue par les sources stratégiques et opérationnelles de même qu'en assumant les évaluations des menaces et des risques basées sur les résultats de l'analyse. La contribution potentielle qu'Europol pouvait apporter devint évidente quant elle remit son premier rapport au conseil ministériel JHA, qui confirma la formation de l'unité du contre-terrorisme d'Europol, connue sous le vocable Serious Crime (SC) 5. Cette unité encouragea les échanges d'informations entre les Etats membres, créa une base de données sur la législation anti-terroriste ainsi qu'un glossaire des groupes terroristes et établit une série de fichiers de travail analytique (Analytical Work Files, AWF). Avant le 11 septembre, Europol n'avait que 7 spécialistes du contre terrorisme. Le 15 octobre 2001, elle avait détaché une équipe de 35 experts nationaux du contre terrorisme, connue sous le vocable de la Counter Terrorist Task Force (CTTF). Ce groupe est chargé de recueillir l'information et les renseignements sur la menace du moment, de fournir des analyses opérationnelle et stratégique et d'ébaucher les évaluations de la menace. Europol est sans doute un endroit dans lequel l'échange d'information et du renseignement au niveau européen est possible. Comme cela a été dit auparavant, le partage du renseignement est basé sur une confiance mutuelle qui se développe progressivement. C'est pour cela que les relations bilatérales et multilatérales limitées demeurent actuellement plus influentes et efficaces. Néanmoins, si tous les Etats membres s'y investissent correctement, Europol pourrait alors devenir le centre principal des efforts efficaces du renseignement européen.

### 3.1.3 Police Working Group on Terrorism (PWGT)

Le PWGT est une organisation qui reste difficile à analyser. Peu d'information ouverte est disponible sur cette structure et comme pour toutes les choses perçues comme secrètes et gardées de très près, elle a été prise en dérision et fait l'objet de critiques. Désigné tour à tour

comme un club pour boire ou un club social par ses détracteurs et pris à tort par certains comme une structure visant à harmoniser la législation européenne, c'est en fait un réseau informel d'agences de police européennes, établi après la décision d'Interpol de ne pas s'impliquer dans le contre terrorisme, et le désir de la police de rester en dehors de la structure TREVI. Selon des sources à Scotland Yard et à l'UCLAT, c'est une méthode d'échange d'informations efficace, sur un réseau chiffré créé récemment et installé au sein du cadre du Club de Berne. Le PWGT semble être indéniablement la seule véritable organisation anti terroriste transeuropéenne aujourd'hui, qui met en oeuvre une coopération totale ainsi qu'un échange de renseignements. L'exigence pour la protection des sources et pour l'utilité des informations nécessite le secret qui l'enveloppe et renforce la proposition infaisable d'une agence de renseignement européenne.

### 3.2 Initiatives, législation et structures créés après le 11 septembre

Les initiatives proposées par l'UE en 2001 se sont accélérées et développées rapidement après les attentats de Madrid de mars 2004. Cela a engendré une série d'actes et de communications qui sont le mieux résumées par la déclaration de l'UE du 25 mars 2004 sur la lutte contre le terrorisme<sup>31</sup>. Ces réponses couvraient les trois piliers de l'UE. Dans le premier pilier, les questions sociales et économiques sont traitées en termes d'aides financières pour les Etats dans lesquels les groupes terroristes peuvent avoir des bases. Cela recouvre aussi les moyens de financement des terroristes et le blanchiment d'argent, en plus des contrôles de frontières, des systèmes de transport et de la protection civile. Le second pilier (PESC) n'a pas été capable de jouer un tel rôle actif, comme le consensus a été difficile à trouver sur les questions opérationnelles, en plus du fait que certains des Etats membres les plus puissants ont été excessivement dynamiques dans leurs politiques vis à vis de l'Afghanistan et de l'Irak, comme cela a été vu précédemment. Néanmoins, surtout dans le domaine du partage de l'information et des réseaux de renseignement. La majorité des initiatives, comme le mandat d'arrêt européen (MAE), les équipes communes d'enquête et le gel des avoirs sont du ressort du troisième pilier.

---

<sup>31</sup> Cette politique a été étayée par résolution 1373 de l'ONU le 28 dec 2001.

### 3.2.1 Les initiatives du premier pilier

La Commission a présenté une directive contre le blanchiment en 2001, qui a été renforcée le 30 juin 2004 par une troisième proposition. Cette dernière proposition vise notamment à intégrer dans le droit communautaire les huit recommandations spéciales du groupe d'action financière (GAFI) sur le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. La Commission a mis également en œuvre des mesures de protection pour les hautes fonctionnaires et personnes politiques, les soi-disant « personnes politiques exposées ».

Les Etats membres ont limité la portée de cette obligation, en n'imposant une vigilance renforcée qu'à l'égard des personnes politiquement exposées résidant dans un autre Etat membre ou dans un pays tiers. En matière frontalière, l'Union européenne a mise en place en octobre 2004 le règlement nécessaire pour créer une Agence européenne pour la gestion aux frontières extérieures. Des éléments tels que l'identification biométrique (photo numérisée du visage et empreintes digitales) dans les visas, les titres de séjour, les passeports et les autres documents de voyages seront mis en œuvre et peuvent contribuer également à la lutte contre le terrorisme. Concernant les améliorations sociales, les solutions seront difficiles à identifier. Les attentats de Madrid et Londres, qui ont été perpétrés par des individus parfaitement intégrés à la société, montrent que l'intégration sera un des domaines clés, et d'ailleurs l'Union européenne a publié le 10 novembre 2004 un manuel européen d'intégration.

### 3.2.2 Les initiatives du deuxième pilier

Les accords dans le cadre de la PESD prévoient la mobilisation des moyens militaires si nécessaire. Cette politique préviendra la menace terroriste sur le territoire des Etats membres, protégera les institutions démocratiques et la population civile d'une éventuelle attaque terroriste, et portera assistance à un Etat membre dans le cas d'une attaque terroriste. Néanmoins, il ne faut pas oublier qu'une telle politique reste encore théorique, comme le révèle le Conseil des « affaires générales », qui a adopté, le 22 novembre 2004, un cadre conceptuel sur la dimension PESD. Bien que celui-ci insiste sur la nécessité d'une coordination des moyens civils et militaires de la PESD, il ne dit pas définitivement comment, avec quelles ressources, et sous quel budget. Le domaine de la PESD reste un des plus faibles volets de l'Europe, dans tous les domaines. Les questions et débats sur les complémentarités ou concurrences avec l'OTAN empêchent le développement d'une structure cohérente et donc l'utilisation des forces européennes. Cette situation est très décevante, car

un des rôles évidents pour une force militaire européenne est celui de la protection de l'Europe contre une menace terroriste.

### 3.2.3 Les initiatives du troisième pilier

La première chose, et sans doute la plus importante est la décision cadre du 13 juin 2002 relative au mandat d'arrêt européen et aux procédures de remise entre Etats membres. Cette politique va renforcer la lutte contre le terrorisme en facilitant la remise des personnes soupçonnées ou condamnées notamment pour de tels crimes. Elle remplace les conventions d'extradition existantes par une procédure de remise plus rapide et plus simple, faisant exclusivement intervenir les autorités judiciaires, et non plus les autorités politiques. Elle a été déjà utilisée par les Espagnols et les Britanniques et elle est devenue un des domaines de coopération très étroite entre les Etats membres. Europol a été déjà mentionnée dans ce chapitre, mais il faut ajouter les problèmes auxquels elle fait face actuellement. La contribution d'Europol à la lutte contre le terrorisme reste limitée, en raison de la réticence des Etats membres à fournir les informations utiles. Les services de police tendent à ne les alimenter qu'en « données mortes » et donc l'efficacité de ces renseignements sont faibles. C'est vrai qu'il y avait une augmentation des échanges d'informations dans le cadre d'Europol (+40% entre 2002 et 2003), mais très peu de cette information relève du domaine du terrorisme. Afin d'améliorer cette situation, un « groupe antiterrorisme » (GAT), au sein duquel les experts concentrent leurs travaux sur le terrorisme islamiste et les réseaux d'Al-Qaida a été créé par les membres du Club de Berne. Le GAT a pour but une simplification d'échange d'informations avec les services américains et a renforcé les échanges de renseignements dans le domaine des expulsions d'extrémistes islamistes et de faux documents. Les dix nouveaux Etats membres sont devenus membres à part entière du GAT le 1er mai 2004. Les risques de doublon avec Europol sont très réels, et tous les Etats membres ont insisté pour que le GAT ne soit pas une agence de renseignement européenne. L'autre domaine dans lequel il y a beaucoup de progrès est celui de Eurojust. Cette organisme, méconnu par la plupart des Etats membres, a pour mission de faciliter, soutenir et coordonner les enquêtes pénales Transfrontalières ordonnées par les juges d'instruction ou les parquets des Etats membres. Probablement à cause de son profil bas, le nombre de dossiers transmis à Eurojust concernant le terrorisme reste faible : environ 6 % en 2003 et 7 % en 2004. Dans un

rapport adressé au Conseil en juin 2004<sup>32</sup>, Eurojust a présenté plusieurs propositions visant à renforcer sa contribution à la lutte contre le terrorisme comme la mise en place d'un système de communication et d'information sécurisé, y compris une base de données. La coopération entre les Etats membres dans le cadre de Eurojust a été bien montrée en 2003 :

« Ce dossier a été transmis au membre national italien par des procureurs enquêtant sur le terrorisme fondamentaliste islamique. Il concernait une organisation subversive agissant avec des groupes similaires liés à Al-Qaida, principalement pour soutenir des actes terroristes. Les enquêtes italiennes avaient révélé des liens avec l'Espagne, le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne. En juin 2003, le procureur avait commencé par envoyer des commissions rogatoires aux autorités judiciaires compétentes de ces pays afin d'obtenir des renseignements sur les sujets spécifiques de l'enquête. La gravité des infractions présumées et les suspects impliquaient l'exécution urgente de ces commissions rogatoires. Le procureur italien connaissait Eurojust et ses compétences et l'a donc consultée afin d'obtenir son aide pour faciliter l'exécution des commissions rogatoires et tenir une réunion de coordination avec les autorités nationales chargées des enquêtes et des poursuites dans les pays concernés. Cette réunion s'est tenue dans les locaux d'Eurojust en novembre 2003 en présence des procureurs des cinq pays. L'avantage immédiat de cet échange d'informations sur les enquêtes en cours a été évident au vu des informations importantes sur le modus operandi de ces groupes terroristes qui y ont été apprises. Cette réunion a en outre fourni aux participants une occasion de mieux connaître les procédures d'entraide judiciaire dans les différents systèmes juridiques et de trouver des solutions techniques aux obstacles et délais d'exécution des commissions rogatoires. Une réunion de coordination de suivi aura lieu entre les procureurs italiens et espagnols en présence des autorités compétentes d'Algérie.<sup>33</sup> »

Il y a plusieurs autres initiatives dans le troisième pilier tels que l'harmonisation des règles de rétention des données, la concrétisation du principe de disponibilité des informations, les équipes communes d'enquête et les partenariats avec les pays tiers.

---

<sup>32</sup> Rapport d'Eurojust au Conseil sur les nouvelles mesures qui pourraient être prises pour permettre de contribuer davantage à la lutte contre le terrorisme, 10008/04, 1er juin 2004.

<sup>33</sup> Rapport annuel 2003 d'Eurojust.

### 3.3 Coordination

Il est clair qu'une telle multiplicité d'organismes, structures, accords et partenariats, qui souvent ont des doublons les uns avec les autres, risque fort de devenir rapidement contre-productif. Afin d'éviter ce labyrinthe insondable de bureaucratie, avec les départements et états-majors décousus, l'UE a créé un poste pour la coordination des efforts du contre-terrorisme européen actuellement occupé par M. Gijs de Vries. Ce coordinateur doit renforcer la cohérence de l'action de l'Union en matière de terrorisme, en particulier entre les différents piliers.

## CONCLUSION

Il apparaît clairement qu'en dépit de débuts difficiles, la coopération et la coordination qui existent maintenant entre la France et l'Espagne sont étroites et très efficaces. Environ 60 suspects de l'ETA ont été arrêtés en France ou en Espagne chaque année depuis trois ans et il y a actuellement 200 basques espagnols incarcérés en France<sup>34</sup>. De plus, la décision du gouvernement espagnol de décréter illégale Batasuna, l'aile politique d'ETA, a réduit le soutien financier dont pouvait disposer cette dernière. Cette situation, combinée à la difficulté de créer de façon réaliste un choc violent tandis que 200 personnes avaient été tuées dans les attentats de Madrid, a isolé ETA sur les plans doctrinal, financier et militaire. Les rumeurs abondantes de négociations avec l'Etat espagnol se sont intensifiées depuis l'annonce de la décision de l'IRA de rendre toutes ses armes.

Cependant, le succès de la tentative de marginalisation de ce groupe terroriste extrêmement efficace et dangereux est bien dû pour la plus grande part à des relations bilatérales performantes. La seule influence proprement dite qu'a eue l'UE réside dans la législation qui a été mise en œuvre au profit de la France et de l'Espagne. En effet, on peut dire que la seule contribution réelle de l'Europe à la lutte contre l'indépendantisme violent basque est l'adhésion de l'Espagne à la CEE en 1982. Ce n'est qu'après cette date que le gouvernement français a commencé à considérer l'Espagne comme un pays démocratique et que la relation entre ces deux Etats s'est améliorée. Les réponses aux attaques terroristes sur Londres et New York ont varié dans leur intensité, dans les effets et dans l'utilisation de l'UE. A la suite des attentats ratés de Londres du 21 juillet 2001, la Grande Bretagne a eu recours pour la première fois au

---

<sup>34</sup> Données tirées d'une interview au BLAT, à Paris le 05 janvier 2006.

mandat d'arrêt européen. Aucune autre structure ou législation de l'UE n'a été utilisée, et il n'y a pas eu de mention remarquée de l'appartenance du Royaume Uni à l'Union européenne. Franchement, la question de la nécessité d'inclure l'Europe doit être posée. Tous les terroristes des attentats de Londres du 07 et 21 juillet étaient des citoyens britanniques qui ont visé des cibles à partir d'endroits sûrs au Royaume uni. Comme tel, c'était clairement un problème britannique qu'il fallait réellement prendre en compte après plusieurs années d'attentats commis par l'IRA. En outre, la puissance géopolitique du Royaume Uni est aujourd'hui à un tel niveau qu'elle n'a pas vraiment besoin de l'UE comme soutien pour renforcer sa position, et il est donc peu surprenant qu'elle se soit engagée dans une série de relations bilatérales. Dans la querelle juridique prolongée sur Rachid Ramda, les autorités françaises ont soumis des procédures d'extraditions neuf fois, une fut accordée en 2002 par le Ministre de l'Intérieur britannique mais aussitôt annulée par deux juges. Il est significatif dans cette affaire que les autorités judiciaires ou gouvernementales françaises n'aient essayé d'utiliser l'UE comme un intermédiaire entre elle et le Royaume Uni, ou comme un moyen d'influencer celui-ci<sup>35</sup>. Cela eut clairement des conséquences sur le soutien que les deux pays se sont donnés dans les autres domaines européens, mais le débat est resté bilatéral. Que la France, un pays dont les aspirations pour l'Europe sont fortes, n'aient pas utilisé l'UE de quelque manière que ce soit dans un débat durant une décennie, est une indication assez révélatrice de l'inefficacité de l'UE.

Concernant la réponse de l'UE aux attentats de New York, il est particulièrement intéressant que Roman Prodi en ait parlé comme 'rapprochant les membres de l'UE' et non 'renforçant les liens entre l'UE et les Etats-Unis'. Cette attitude repliée sur elle-même, eurocentrique, est depuis longtemps le véritable problème de l'Union, qui l'empêche d'avoir de réelles ambitions sur la scène mondiale et font que des Etats comme le Royaume Uni, l'Allemagne et la France agissent de manière indépendante.

De ces trois Etats, la France, limitée par sa population musulmane et menée par un Président qui a basé beaucoup de sa force sur une position anti-américaine, fut obligée à cause de sa propre politique de se concentrer sur des hautes valeurs morales, qui ont provoqué des fissures diplomatiques et une isolation qui vont être particulièrement difficiles à réparer. La Grande Bretagne entre-temps, alors qu'elle est à dessein le pont transatlantique, a perdu les faveurs de ses partenaires européens à cause de son soutien inconditionnel pour les Etats-Unis et de la perception qu'elle était une marionnette des Américains. C'est l'Allemagne qui fut le seul

---

<sup>35</sup> Données obtenues de l'officier de liaison français à Scotland yard, 20 janvier 2006

Etat à trouver l'équilibre entre ces deux pôles, en combinant de bons liens bilatéraux dans les domaines du renseignement et de la défense, avec un effort diplomatique intense vers une réponse cohérente de l'UE et de l'ONU, qui incluait une stratégie post-Taliban. Joschka Fisher, lors de son discours au Bundestag le 18 octobre 2001, a reconnu les problèmes de l'Europe tout en renforçant son utilité, efficacité et importance :

« La terrible tragédie du 11 septembre 2001 et les défis qui en découlent montrent la faiblesse du projet européen. [...] Nous devrions effectuer une analyse honnête et détaillée, éloignée des positions communes prises le dimanche par des gentlemen, car cela nous retarderait. [...] Soit l'Europe aura la force de prendre les résolutions nécessaires ou alors le niveau national devra agir dans la situation de crise actuelle. [...] Est-ce que l'Europe est prête ou y a-t-il une possibilité pour que l'Europe prenne une position plus viable? Dieu merci, il y a une coordination et une coopération étroite dans ce domaine. [...] La force de l'UE réside dans les domaines humanitaires, de la reconstruction économique de même que dans celui de la modération de conflits. Javier Solana représente une politique de sécurité et extérieure européenne, nouvelle et coordonnée ».<sup>36</sup>

Tout ceci a pris place dans le contexte de l'augmentation des lois européennes et des accords pour contrer la menace du terrorisme. Alors est-ce que les nouveaux concepts vont assez loin? Les initiatives du premier pilier, bien que louables dans leur volonté de traiter les causes profondes du terrorisme, sont un exemple classique d'agissements et d'accords européens sans réflexion préalable sur la manière de faire fonctionner, de trouver les ressources et les fonds. La fragilité de la PESD et le concept d'une Armée européenne ont été révélés lors des crises irakienne et afghane comme une initiative qui va exiger des efforts significatifs pour devenir simplement une proposition viable, peu importe pour la réalité. En effet, les problèmes afghans ont souligné les fragilités de l'ensemble de l'union et sa tendance à voler en éclats sous la pression. Il est indubitable que le domaine qui a vraiment connu un succès sans précédent est celui du troisième pilier et en particulier le MAE. Considéré par les Etats comme le Royaume Uni comme un moyen de contourner un système législatif complexe et anachronique, son langage extrêmement clair et précis facilite une extraction rapide des suspects. L'Espagne a tiré profit au maximum de cette législation, mais plutôt dans leur

---

<sup>36</sup> Rede von Bundesaußenminister Joschka Fischer vor dem Deutschen Bundestag, 18.10.2001  
[http://www.auswaertiges-amt.de/www/de/ausgabe\\_archiv?archiv\\_id=2239](http://www.auswaertiges-amt.de/www/de/ausgabe_archiv?archiv_id=2239)

combat contre les groupes islamiques armés que contre l'ETA. Cependant, comme Monica den Boer le prétend<sup>37</sup>, les initiatives du ressort du troisième pilier sont confrontées au problème de l'unanimité, pour lequel des conventions doivent être adoptées et ratifiées par tous les Etats membres. Cela conduit à une tendance vers des concepts qui ne sont pas contraignants légalement, qui n'exigent pas de ratification et qui sont capables d'être contournés lorsqu'il y a des pressions ou des conflits avec des intérêts nationaux. En réalité, il y a en fait déjà trop de structures qui se chevauchent d'une manière ou d'une autre (Europol, PWGT) ainsi qu'un vaste éventail de conventions, accords, et autres actes qui s'occupent de la coopération européenne sur la lutte contre le terrorisme. La coopération existe, est extrêmement réelle à certains endroits, mais dans le spectre global de la finance, la sécurité, des procédures judiciaires et de la protection des libertés sociales, elle est décousue et ne profite qu'aux Etats-membres qui appartiennent à un sous groupe particulier (le club de Berne par exemple). Ce qui est en fait nécessaire est une organisation, une structure, ou une personnalité pour mettre fin au désordre des structures concurrentes, créer des frontières claires entre le deuxième et le troisième pilier, dégager la bureaucratie inutile et canaliser les initiatives diverses vers un ensemble cohérent. C'est en fait le domaine dans lequel l'UE a besoin d'aller plus loin et plus vite. Bien que le poste d'un coordinateur européen ait été créé et existe depuis 2004, il doit encore produire quelque chose de concret et de satisfaisant. Selon l'UCLAT, si les membres de l'équipe de Monsieur De Vries ont été présents à plusieurs réunions de niveau stratégique, ils n'ont apporté aucune contribution, de même que rien en terme de ligne de conduite, concept ou réflexion n'est venu de son bureau. En effet, dans une interview donnée à EurActive le vendredi 4 mars 2005, M. De Vries a parlé de la création d'un centre de situation où les analystes de pays internes ou externes à l'UE donnaient une estimation commune de la menace terroriste. C'est en fait en complète contradiction avec ce qui est recherché. Au lieu de rayer des niveaux qui se chevauchent et qui sont inutiles, un autre niveau a été créé, un qu'il appelle 'la vue de l'hélicoptère', qui reprend des missions déjà dévolues à des structures comme Europol. La coopération européenne contre le terrorisme, dans le contexte de la définition posée au début de ce travail, n'existe pas. La coopération est présente, dans certains domaines, mais pas dans toute l'Union, pas pour le profit de l'Union et n'est certainement pas coordonnée.

---

<sup>37</sup> DEN BOER Monica « The fight against terrorism in Maastricht », pp 222 in REINARES Fernando, European democracies against terrorism, Aldershot, Ashgate publishing, 2000

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages en français

- BAUD Jacques, Le renseignement et la lutte contre le terrorisme, Panazol ; Lavauzelle, 2005.
- COHEN-TANUGI Laurent, Les sentinelles de la liberté : L'Europe et l'Amérique au seuil du XXIe siècle, Paris ; Editions Odile Jacob, 2003
- SCHRAMECK Olivier, Matignon Rive Gauche, Paris ; Edition du Seuil, 2001

### Ouvrages en anglais

- AGÜERO Felipe, Soldiers Civilians and Democracy – Post Franco Spain in Comparative Perspective, Baltimore; John Hopkins University Press, 1995
- BNSAHEL Nora, Cooperation with Europe, NATO and the European Union, Santa Monica ; Rand, 2003
- BJORGO Tore, Root Causes of Terrorism, Abingdon; Routledge, 2005
- BUCKLEY Mary and FAWN Rick, Global Responses to terrorism, 9/11 Afghanistan and beyond, London; Routledge, 2003
- HOWITT Arnold and PANGI Robyn, Countering Terrorism – Dimensions of preparedness, Massachusetts; MIT Press, 2003
- REINARES Fernando, European democracies against terrorism, Aldershot; Ashgate publishing, 2000
- SCHMID Alex and CRELINSTEN Ronald, Western Responses to Terrorism, London; Frank Cass, 1993

### Articles de revues en français

- L'Express, 11 octobre 2001, La France réserviste par Christophe Barbier
- Le Figaro, 16 juillet 2005, L'artificier présumé des attentats de Londres arrêté au Caire
- Le Figaro, 20 juillet 2005, L'enquête sur les attentats de Londres passe par le Pakistan, par Marie-France Calle
- Le Figaro, 25 juillet 2005, Musharraf entre le marteau et l'enclume, par Marie-France Calle
- Le Figaro, 31 décembre 2005, Musharraf chasse les étudiants étrangers

### Articles de revues en langues étrangères

- Conflict Studies 238, Counter Terrorism in Europe, Research Institute for the study of conflict and terrorism, February 1991
- European Democracies Facing Up to Terrorism, Doc 8507, 8 September 1999, European Committee on Legal Affairs and Human Rights
- Expatica Magazine, ETA recruitment chief arrested, 17 June 2004
- Expatica Magazine, Batasuna calls for peace and dialogue, 15 November 2004
- Fortress Europe Circular Letter No 45, Closer French-Spanish Police Cooperation, July 1996
- Janes Intelligence Review, January 2003
- Keesings Record of World events, vol 47, no 9 (Sep 2001)
- REINARES Fernando, Conflict, vol 8, European University Institute, 1988
- The Avalon Project at Yale Law School, 24<sup>th</sup> Conference of European Ministers of Justice Resolution No1 on Combating International Terrorism; October 4-5, 2001
- The Christian Science Monitor, Europe tries to sharpen anti-terror efforts; European countries are adopting tougher tactics to combat terrorism, but cooperation remains a challenge, 01 December 2004
- The Economist, We're with you, sort of, Support for the United States is diluted by fear and anti-Americanism, 20 September 2001
- The Economist, The French Lesson, European countries considering tougher anti-terrorism measures are increasingly looking to France for an example, 11 August 2005
- The Kurdish Tribune, 17 March 1999, Carlos, Marcos, IRA, ETA and APO, by Sabah Dara
- The Scotsman, 22 March 2004, Police Chief demands pan-European Terror Agency by Gethin Chamberlin
- The Sunday Times, 31 July 2005, Extremists had easy access says Pakistan; Safe haven claim by Hala Jaber
- The Telegraph, 29 July 1996, Spain strikes back at killers, by Philip Jacobson
- The Times, 04 October 2004, Top ETA couple held as police find Arms Cache by Adam Sage
- The Times, 10 December 2003, Spain hails 'destruction' of Basque Terrorists by David Sharrock
- The Times, 01 January 1997, Paris-Madrid pact keeps ETA in check by Tunku Varadarajan

- The Times, 02 October 1987, Fifteen held in Spain after French arrest of ETA leader: Joint campaign against Basque separatists by Harry Debelius
- The Times, 13 March 1987, French leaders end visit to Spain by Harry Debelius
- The Times, 10 August 2005, Blair 'repeatedly failed to tackle radical Muslims in his backyard'; Terrorist Attacks, by Richard Beeston
- The Times, 19 March 2004, Spain and America in bitter exchange by Tim Reid
- The Times, 05 November 2003, French and Irish detain seven terror suspects by Charles Bremner
- THIEUX Laurence, European Security and Global Terrorism: The Strategic aftermath of the Madrid bombings, Perspectives, Prague, summer 2004.
- VAN BUUREN Jelle, Transparency in the European Union still problematic, Statewatch News, 30 April 2003
- ZALBIDE, José L, Bases Te ricas de la guerra revolucionaria, papier inédit a discuté à la quatrième assemblée de l'ETA, 1965

#### Rapports en français

- Rapport d'Eurojust au Conseil sur les nouvelles mesures qui pourraient être prises pour permettre de contribuer davantage à la lutte contre le terrorisme, 10008/04, 1er juin 2004
- Rapport annuel 2003 d'Eurojust
- Rapport No 2123 par l'Assemblée Nationale sur L'Union européenne et la lutte contre le terrorisme

#### Discours

- BLAIR Tony, Première ministre de la Grande Bretagne à la chambre des communes 14 septembre 2001
- DOUSTE-BLAZY Philippe, Ministre pour les affaires étrangères au « Grand Débat » de LCI, 12 juillet 2005
- FISCHER Joschka, Ministre pour les affaires étrangères d'Allemagne au 56<sup>ème</sup> Session de l'ONU, 12 novembre 2001
- FISCHER Joschka, Ministre pour les affaires étrangères d'Allemagne au Bundestag, 18 octobre 2001
- SCHRÖDER Gerhard, Chancelier d'Allemagne au Bundestag 12 septembre 2001

### Sites Internet Consultés

- <http://www.europa.eu.int>
- <http://www.ambafrance-us.org>
- <http://www.wikipedia.org>
- <http://www.europol.eu.int>
- <http://www.auswaertiges-amt.de>
- <http://www.number-10.gov.uk>
- <http://www.newsvote.bbc.co.uk>
- <http://www.assembleenationale.fr/legislatures>
- <http://ue.eu.int/pesc/military>
- <http://www.assembly-weu.org>
- <http://www.whitehouse.gov>
- <http://www.newamericancentury.org>
- <http://www.ampq.org>

### Entretiens et personnes consultées

- CNE MIGEOT, BLAT, à Caserne Napoléon, Paris, 05 janvier 2006
- M. SWALLOW Paul, représentant de Scotland Yard à l'UCLAT. Consulté entre novembre 2005 et mars 2006
- Professor WILKINSON Paul, Université de St Andrews, par téléphone, 10 octobre 2005

## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
<u>1. Les relations entre les Etats européens. Le cas de l'Espagne et de la France.</u>	3
1.1 La naissance de l'ETA.	3
1.2 Le terrorisme dans la nouvelle démocratie	4
1.2.1 L'augmentation de la violence.	5
1.2.2 Changements modernes	6
1.3 La coopération intergouvernementale	7
1.3.1 Le renseignement	7
1.3.2 L'action militaire/policière.	8
1.4 Le rôle de l'Union européenne.	9
<u>2. Efficacité globale de l'UE</u>	9
2.1 Conséquences des attentats de Londres	9
2.1.1 Les relations entre la Grande Bretagne et le Pakistan	9
2.1.2 Les relations entre la Grande Bretagne et le Moyen-orient	11
2.1.3 Les relations entre la Grande Bretagne et la France	12
2.2 Les relations avec les Etats-Unis après le 11 septembre	14
2.2.1 Les relations entre l'UE et les Etats-Unis	14
2.2.2 Les relations entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis	16
2.2.3 Les relations entre la France et Les Etats-Unis	17
2.2.4 Les relations germano-américaines	19
<u>3. Les structures européennes contre le terrorisme</u>	20
3.1 Les structures existant avant le 11 Septembre 2001	21
3.1.1 TREVI	21
3.1.2 Europol	22
3.1.3 Police Working Group on Terrorism (PWGT)	22
3.2 Initiatives, législation et structures créés après le 11 septembre	23
3.2.1 Les initiatives du première pilier	24
3.2.2 Les initiatives du deuxième pilier	24
3.2.3 Les initiatives du troisième pilier	25
3.3 Coordination	27
CONCLUSION	27